

**19.3750****Motion Français Olivier.  
Energieautonomie  
der Immobilien des Bundes****Motion Français Olivier.  
Autonomie énergétique  
du patrimoine immobilier  
de la Confédération**

---

**CHRONOLOGIE****STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 10.09.19**

---

**Le président** (Fournier Jean-René, président): Le Conseil fédéral propose de rejeter la motion.**François** Olivier (RL, VD): Permettez-moi d'utiliser un ton un peu particulier dans mon intervention, parce que je ne vous cache pas que je suis quand même terriblement étonné de l'avis du Conseil fédéral au sujet de ma motion.

En effet, cette histoire est cocasse. Le 4 septembre, soit la semaine passée, vous avez, Madame la conseillère fédérale, avec le Conseil fédéral et sans doute sur proposition de l'office compétent, proposé d'accepter la motion Jauslin 19.3784, "Assurer l'autonomie énergétique du patrimoine immobilier de la Confédération grâce au photovoltaïque". Or Monsieur Jauslin propose exactement ce que je propose! D'un côté, vous dites oui, de l'autre vous dites non; il faudra qu'on s'explique un petit peu! Alors, expliquons-nous – c'est le but, on est en démocratie.

Pour ma part, j'ai bien sûr apprécié que le Conseil fédéral propose d'accepter la motion de notre collègue du Conseil national, ce d'autant plus que j'en ai initié le texte. J'ai eu un grand sourire lorsque j'ai vu cela mais, bien sûr, je suis très surpris que le même texte, déposé par votre serviteur, soit considéré comme irrecevable. Est-ce une erreur d'appréciation? Est-ce une erreur de la part des lecteurs du texte développé l'un en langue française, l'autre en langue allemande? Je ne sais pas, mais la seule différence, c'est que je parle d'"autonomie" et que Monsieur Jauslin évoque une "quasi-autonomie". Pour le reste, c'est le même texte; le développement est le même.

Madame la conseillère fédérale, comme le disent les spécialistes, pour atteindre les objectifs prévus par l'Accord de Paris sur le climat, il faut multiplier par cinq le rythme de déploiement annuel du photovoltaïque, ceci en vue de se garantir une ressource propre et durable. L'Office fédéral de l'environnement précise même que nous avons un potentiel énorme sur nos bâtiments, mais aussi en dehors de nos bâtiments, et que nous pouvons assurer, pour 2050, plus de 110 pour cent de notre consommation actuelle, et assurer ainsi la transition énergétique avec l'énergie solaire et sortir de la dépendance au nucléaire et à l'importation d'énergie produite par d'autres pays.

L'urgence sur le plan énergétique, on en parle tous les jours. A croire, d'ailleurs, que le Parlement n'a jamais rien fait ces dix dernières années, en particulier durant les années où Madame Leuthard était à la tête de votre département, Madame Sommaruga. En tout cas, des débats sur l'énergie, il y en a eu. Nous avons légiféré. Nous avançons, nous avançons, peut-être pas assez vite selon certains, mais en tout cas nous avançons. Le législateur, qui est plutôt réputé pour freiner parfois l'action, dépose ici une proposition dans le but d'accélérer le processus de changement, c'est sûr.

C'est pour cela que, par ma motion et par la motion Jauslin 19.3784, déposées dans les deux chambres, le but est de traiter de la question au Conseil national et au Conseil des Etats pour vraiment donner une impulsion forte dans ce dossier. Bref, nous voudrions inciter le Conseil fédéral à débloquer les moyens financiers afin de mettre en oeuvre la politique qu'il conseille aux autres d'appliquer! Parce que c'est bien gentil de faire la leçon, autant se la faire à soi-même et appliquer ce que l'on préconise de faire! Il est urgent d'agir. Ce que je propose, c'est une mesure concrète qui a un impact très faible sur le budget de la Confédération: 40 millions



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2019 • Zweite Sitzung • 10.09.19 • 08h15 • 19.3750  
Conseil des Etats • Session d'automne 2019 • Deuxième séance • 10.09.19 • 08h15 • 19.3750



de francs par année durant douze ans pour garantir qu'en 2030 les bâtiments de la Confédération auront une autonomie – j'insiste sur "autonomie" – sur le plan de la production de courant électrique.

Madame la conseillère fédérale, je reviens sur la prise de position sur ces deux motions. Votre département justifie en trois lignes un oui à la motion de mon collègue du Conseil national et en une demi-page un non à la mienne. Cocasse! Est-on plus attentif lorsque l'on répond à un francophone? Y a-t-il un Röstigraben au sein de l'office et de votre administration? Porte-t-on une plus grande attention à la réponse donnée à une intervention déposée par un conseiller aux Etats par rapport à celle déposée par un conseiller national? Ou, je fais un peu mon Calimero, vous me le permettrez, ne suis-je pas assez sérieux et n'ai-je pas la même réputation que mon collègue du Conseil national?

Je me permets de commenter techniquement l'avis que votre département a fourni. Cet avis ne tient manifestement pas compte de l'évolution de la technique. Je vais vous donner les informations que votre chef de service aurait dû trouver. Je ne me substituerai pas à lui, mais je lui donnerai les conseils suivants. D'abord, il faut lire les périodiques spécialisés dans la technique. Ensuite, je rappelle la notion de rentabilité écologique – j'insiste bien sur le terme de "rentabilité écologique": elle est annoncée par d'autres, elle existe.

Ce même office écrit dans ses publications qu'on peut assurer l'autonomie énergétique par le photovoltaïque. Bien entendu, il faut pour cela un financement; bien entendu, on connaît les problèmes techniques à résoudre. Mais la compensation saisonnière est une réalité. L'énergie produite mais non consommée immédiatement après injection du courant dans le réseau, Madame la conseillère fédérale, peut être stockée, pas obligatoirement dans des accumulateurs mais dans ce qu'on appelle dans le jargon scientifique l'énergie mécanique.

Je veux bien donner un cours sur l'énergie mécanique, mais je m'arrêterai là. Néanmoins, l'énergie mécanique est bien reconnue; on l'a d'ailleurs vulgarisée, même dans la presse. Tout simplement, on stocke cette énergie par le mouvement d'une masse. On fait monter cette masse et, quand on en a besoin, on récupère son énergie, avec un minimum de pertes parce qu'il y a très peu de frottement. Et cela au même titre qu'on peut faire de l'air comprimé.

Madame la conseillère fédérale, vos services vous ont mal renseignée: il y a des solutions techniques qui peuvent être mises en oeuvre pour garantir justement l'utilisation de cette énergie propre dans les moments où l'on en a besoin.

Je pense vous démontrer que le système administratif a une défaillance. Je ne dis pas que vous en êtes la cause, Madame la conseillère fédérale, d'autant plus que vous avez traité les deux mêmes objets. Je pourrais dire que vos six autres collègues ont participé à cette faute. Je pense que, par votre réponse aujourd'hui, vous saurez me rassurer en reconnaissant une maladresse administrative. J'espère que cette réponse incitera à apporter un soutien à ma motion et que cette histoire cocasse n'impactera pas le développement de l'énergie produite par le photovoltaïque au sein de notre administration fédérale.

**Sommaruga** Simonetta, Bundesrätin: Ich habe grosses Verständnis für Ihre Überraschung, dass vom Bundesrat an der gleichen Sitzung zwei Motionen mit dem gleichen Titel behandelt werden und die eine unterstützt und die andere abgelehnt wird. Ich kann Ihnen einfach versichern: Der Entscheid des Bundesrates ist nicht darauf zurückzuführen, dass wir Herrn Nationalrat Jauslin lieber haben als Herrn Ständerat François. Wir haben beide gleich gern. Der Unterschied ist aufgrund des Motionstextes zustande gekommen. Das ist für den Bundesrat entscheidend; nicht der Titel und nicht die Begründung, sondern der Motionstext.

Es gibt da einfach einen Unterschied zwischen Ihrem Motionstext und jenem von Nationalrat Jauslin. Ob das auf Übersetzungsprobleme zurückzuführen ist, kann ich nicht

AB 2019 S 634 / BO 2019 E 634

beurteilen. Aber ich sage Ihnen einfach: In Ihrem Motionstext steht, Sie wollten für diesen Investitionsplan "die Energieautonomie der Immobilien des Bundes bis in 12 Jahren" sicherstellen. Herr Jauslin hat in seinem Motionstext die Versorgung der Bundesgebäude mit Strom aus erneuerbaren Energien verlangt. Das ist schon ein Unterschied, die "autonome Versorgung" oder die "Versorgung mit erneuerbaren Energien". Das ist der Grund, weshalb wir so entschieden haben. Wir haben das wirklich sehr genau angeschaut. Ich habe auch dreimal nachgefragt, wie es kommt, dass wir diese beiden Motionen mit dem gleichen Titel unterschiedlich beurteilen.

Wir haben ein bisschen viel Platz gebraucht, um das zu begründen. Übrigens: Der Bundesrat begründet immer die Ablehnung, die Annahme in der Regel nicht oder nur mit zwei Sätzen, weil das dann meistens weniger Widerstand auslöst.

Der Bundesrat ist der Meinung, dass das Potenzial an Fotovoltaikkapazitäten bei den Immobilien des Bundes wirklich auszuschöpfen ist. Das haben wir ja bereits im Juli im Zusammenhang mit dem "Klimapaket



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Herbstsession 2019 • Zweite Sitzung • 10.09.19 • 08h15 • 19.3750  
Conseil des Etats • Session d'automne 2019 • Deuxième séance • 10.09.19 • 08h15 • 19.3750



Bundesverwaltung" festgelegt. Wir haben dort gesagt, dass die geeigneten Dach- und Fassadenflächen der Bundesgebäude für die Produktion von Strom aus erneuerbaren Energien genutzt werden sollen. Es gibt jetzt eine Gruppe, in der das UVEK und das BBL vertreten sind, die einen Plan machen soll, wie diese Nutzung der geeigneten Dach- und Fassadenflächen der Bundesgebäude für die Stromproduktion genau erfolgen soll. Wir haben eine Initiative, die "Energievorbild Bund" heißt. Auch die bundesnahen Unternehmen Post, Swisscom und SBB haben sich da ganz konkrete Ausbauziele in Bezug auf die Fotovoltaik gesetzt. Wir wollen das auch weiterführen.

Wir sind aber der Meinung, dass die Energieautonomie der Immobilien nicht unbedingt das ist, was jetzt am meisten im Vordergrund stehen sollte. Die Versorgung der Bundesgebäude mit erneuerbaren Energien – das betrifft den Inhalt der Motion Jauslin – können wir unterstützen. Aber bezüglich der Autonomie sind wir einfach der Meinung, dass es nicht zwingend ist, dass die Bundesgebäude den Bedarf jederzeit vollständig durch die eigene Produktion decken müssen. Natürlich, Sie haben es erwähnt, gibt es Speichermöglichkeiten, die auch immer besser werden. Diese Autonomie als Vorgabe ist aber der Unterschied. Deshalb haben wir gesagt, dass wir das so nicht unterstützen möchten. Aber ich kann Ihnen wirklich versichern: In der Stossrichtung, in den Überlegungen nehme ich Ihre Motion und Ihre Unterstützung sehr gerne entgegen. Wir brauchen noch ziemlich viel Überzeugungskraft, damit wir hier rasch und umfassend vorwärtskommen.

Ich habe versucht, Ihnen den Unterschied der beiden Motionen zu erklären und zu sagen, weshalb wir die Annahme der Motion Jauslin beantragen und Ihre Motion ablehnen. Wenn Sie das nicht überzeugt, dann überzeugen Sie den Bundesrat! (*Heiterkeit*)

**Français** Olivier (RL, VD): Je crois que c'est la première fois que je prends la parole après la prise de position du Conseil fédéral, hormis la fois où une question m'a été posée, à laquelle j'ai répondu. Je dirai deux choses. Tout d'abord, j'ai rarement vu le Conseil fédéral être aussi attentif à un texte développant une intervention parlementaire. J'en prends note, c'est nouveau, et je recommande à tous mes collègues d'être toujours aussi attentifs et complaisants par rapport à l'interprétation d'un développement – j'insiste bien sur le fait qu'il s'agit d'un développement. Ce qui fait foi, c'est quand même le texte tel qu'il a été déposé.

Ensuite, vous êtes très mal renseignée, Madame la conseillère fédérale. Je pense que votre chef d'office devrait vous renseigner. C'est dans la littérature de l'Office fédéral de l'environnement. Ce dernier dit qu'on a 67 milliards de kilowattheures à disposition sur les bâtiments; hors bâtiments, il s'agit de 82 milliards. Dans mon texte, je montre qu'il y a 110 pour cent de potentiel photovoltaïque pour le futur. Donc si vous n'êtes pas ambitieux et que vous laissez le terme "quasiment", vous arriverez demain à 70 ou 80 pour cent. Or on peut – c'est démontré par votre propre office – avoir l'autonomie photovoltaïque pour les bâtiments. Ce sont les faits. Je prends simplement la littérature telle qu'elle m'est donnée: on peut être ambitieux et on peut viser la totalité. La motion Jauslin prévoit un petit bout de phrase supplémentaire pour vous donner une option, pourquoi pas? De toute façon, si dans le monde le parfait existait, cela se saurait; on vit dans l'imparfait tous les jours. Alors si vous arrivez à 98 pour cent en 2030, je serai aussi satisfait que si vous arrivez à 110 pour cent.

**Graber** Konrad (C, LU): Ohne auf die technischen Details einzugehen: Ich würde Ihnen wirklich empfehlen, diese Motion anzunehmen. Der Bundesrat hat ja die Möglichkeit, im Zweitrat eine Änderung des Textes vorzuschlagen; dann wäre es deckungsgleich. Allenfalls kann das auch die zuständige Kommission noch bewirken, aber die Stossrichtung ist gegeben. Es macht keinen Sinn, dass wir hier um des Kaisers Bart streiten. Nehmen Sie die Motion an, und die Deckungsgleichheit mit der Motion im Nationalrat wird nachher erreicht.

### *Abstimmung – Vote*

Für Annahme der Motion ... 36 Stimmen  
Dagegen ... 1 Stimme  
(0 Enthaltungen)